

Compte Rendu Comité Exécutif n° 491
Mardi 14 octobre 2025
En distantiel

Membres du COMEX présents : Pascal BONNETAIN (Président) – Maryse VISEUR (Secrétaire général) – Patrick LEFOULON (Trésorier), Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Anne-Lise BARDET, Clémence LAROCHE, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), Pauline FRESLON et Mathurin MADORE (Représentants des athlètes) et Julien ISSOULIE (DTN).

Membres Invités : Agnès BERTHET (DTN adjointe), Georges LE PALLEC (Président du Conseil d'administration) et Alexandra VIGOUREUX (DAG).

Membres Excusés : Marie LANFRANCHI, Agnès LEGROUX, Germinal PEIRO (Vice-présidents).

Liste de diffusion : Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 18h15

SUIVI	
1. Suivi des décisions Comex	Le Président ouvre la réunion. Le Président félicite Mathurin MADORE pour sa médaille d'argent obtenue lors des championnats du monde de kayak cross. Il adresse aussi toutes les félicitations du Comex à l'ensemble des autres médaillés de Penrith. Il informe le COMEX de sa rencontre le jour même avec les représentants de la Fédération handisport et paralympique polynésienne. Aucune décision antérieure ne fait l'objet de remarque en séance.
2. Agenda -	Les prochaines réunions du Comité exécutif sont prévues : - Le vendredi 7 novembre au CREPS de Vallon Pont d'Arc à 14 heures 30 - Le mercredi 17 décembre 2024 à 18 heures 30 La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue : - Le vendredi 7 novembre après midi à partir de 16h30. Une réunion commune entre le Comité exécutif et le Conseil d'administration est prévue : - Le 28 octobre de 18h00 à 19h30 en visioconférence pour présenter le bilan de l'enquête adressée aux clubs dans le cadre de l'élaboration du projet de développement.



3. Dossiers d'adhésion a. Demande affiliation – Association « Mahana Newcal Va'a »	Le Président commente les statistiques d'adhésion. La Secrétaire générale présente la demande d'affiliation : « Mahana Newcal Va'a » est une association loi 1901, créée le 16 février 2024 et qui se situe à Dumbéa sur mer en Nouvelle-Calédonie. L'association a pour objet de promouvoir et développer la pratique de la pirogue polynésienne de course de haute mer et de vitesse et des disciplines associées ; regrouper les pratiquants autour d'activités sportives, éducatives et sociales favorisant la cohésion, l'épanouissement et la santé, contribuer à la préservation et à la protection de l'environnement. <u>Motivation de la demande :</u> « Nous souhaitons être affilié à la FFCK afin d'avoir de la légitimité pour poursuivre nos démarches liées à la prospection d'adhérents mais surtout de fédérer notre jeunesse Dumbéenne vis à vis de la discipline, le va'a. Pour ce faire, nous avons reçu un don de la part de Ténia Va'a Club concernant 1 V1 et 1 V6 afin de respecter les conditions d'affiliations exigées par la LCVCK ». Avis CRCK : Avis favorable. Demande d'affiliation à la Ligue Calédonienne de Va'a et Canoë Kayak validé lors du CODIR de la LCVCK du 30/08/25. Avis du service : Avis favorable. Le Comité exécutif valide l'affiliation du Mahana Newcal Va'a.
--	--

DECISIONS	
1. Demande de fond d'aide au développement Périgueux CK	Le Trésorier présente la demande de fonds d'aide au développement du CK Périgueux. I. PRÉSENTATION DU CLUB Le CK Périgueux est un club affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) depuis 1958. Sa mission est de développer la pratique du canoë-kayak pour tous, à travers une offre d'activités diversifiée : • Sprint • Descente • Slalom • Paddle, etc. Ces pratiques sont portées par des valeurs associatives fortes : respect, partage, diversité et dépassement de soi. Le club est labellisé EFCK et détient la mention « performance sportive ». Ces dernières années, il s'est particulièrement distingué en descente et sprint, notamment grâce aux résultats de Manon Hostens, sportive de haut niveau et membre du CK Périgueux.



II. LE PROJET

Le projet d'aide au développement du CK Périgieux concerne **l'achat d'un nouveau camion Renault Trafic**, d'une valeur de **37 820 €** via l'**Eshop FFCK**.

Objectifs :

- Soutenir les **activités sportives associatives**, plan de relance de licenciés,
- Développer les **activités touristiques estivales**, essentielles au modèle économique du club (recettes significatives en 2022, 2023 et 2024),
- **Remplacer un véhicule vieillissant** parmi les deux actuellement en service.

III. SANTÉ FINANCIÈRE DE LA STRUCTURE

Depuis 2024, le CK Périgieux est engagé dans un **plan de relance économique**, après deux exercices déficitaires absorbés par sa trésorerie.

Causes des déficits passés :

- Investissements conséquents en matériel de compétition,
- Hausse de la masse salariale sans augmentation équivalente des recettes,
- Remplacement d'un salarié en contrat d'apprentissage **DEJEPS** pendant ses périodes de formation et durant la saison estivale.

Situation actuelle :

- Mise en place d'un **plan de sobriété et de relance** : limitation des achats de matériel et maîtrise des ressources humaines,
- Trésorerie stabilisée à **35 000 €** sur les exercices 2023 et 2024,
- **Aucune dette en cours**.

IV. PLAN DE FINANCEMENT DU CAMION

- **Devis Eshop** : 37 820 € (devis accepté, le camion sera livré début Octobre).
- **Subvention Fondation Crédit Agricole** : 5 000 € (validée),
- **Emprunt Crédit Agricole** : 23 000 € (validé – remboursement mensuel, avec uniquement les frais de dossier en phase initiale (69€/mois les 12 premiers mois, puis remboursement régulier puis 71 échéances de 355,66€ et 1 échéance de 355,85€),
- **Fonds d'aide au développement FFCK** : 10 000 € (remboursement à taux zéro, en 3 échéances de 3 333 €).

V. AVIS DU SERVICE

Après analyse des comptes de résultats et bilans financiers des trois derniers exercices de la structure PERIGIEUX CK (disponibles auprès de Patrick LEFOULON et du service accompagnement), **nous considérons que la santé financière de l'association est compatible avec le remboursement des 3 échéances du fond d'aide au développement FFCK (3 333€/ an sur deux ans et 3 334€/ an sur un an), en parallèle des échéances du Crédit Agricole** détaillées ci-dessus, étalées sur 7 ans.

Le service accompagnement a également préconisé au président de l'association PERIGIEUX CK, M Damien MAREAU, au regard des trois derniers exercices écoulés, **de se tenir à son plan de sobriété et de relance** et de ne pas investir à court terme en ressources humaines ou matérielles qui ne dégageraient pas directement de nouvelles recettes pour le club.



	Le service tient par ailleurs à préciser, que le renouvellement du matériel roulant des structures FFCK garantie la sécurité des licenciés pendant les temps de transport et considère cet investissement comme prioritaire au regard du développement des activités de sports de pagaie dans un cadre sécurisé. Le dossier après son passage en COMEX devra ensuite passer par un vote du conseil d'administration conformément au règlement des fonds d'aide au développement. Le Comité exécutif valide la demande du club de Périgueux qui sera soumise à la validation du Conseil d'administration.
2. Liste ITO Slalom FIC nomination échéances internationales Slalom 2026	Le président transmettra la liste des noms proposés par la FFCK directement au président de la commission slalom de la FIC
3. Validation de la date de signature de la convention FFCK / USEP	La Secrétaire Générale propose la date de signature suivante : mercredi 10 décembre dans les locaux de l'USEP à 17 heures. Le Comité exécutif valide la date de la signature de la convention avec l'USEP. Il est à noter que le Président est invité à la remise de prix de l'AIFCK dans la soirée.
4. Validation compte-rendu de la réunion du bureau enseignement formation (BEF) du 15 juillet 25	La Secrétaire Générale propose la validation du projet de compte-rendu transmis au Comité exécutif pour validation. Le Comité exécutif valide le compte-rendu du Bureau Enseignement Formation du 15 juillet 2025.
5. Intégration de la FFCK au Club des 300, dispositif CNOSF	Clémence LAROCHE présente le projet d'intégration au Club des 300. Il est proposé au Comité exécutif, en vue de l'échéance 2028 (pour rappel obligation légale de parité dans les instances dirigeantes des comités régionaux), d'identifier, valoriser et accompagner un nombre important de féminines d'ici afin qu'elles puissent accéder à des postes à responsabilité. Le Club des 300 accompagne les femmes bénévoles vers des fonctions à responsabilité dans le sport. La FFCK souhaite s'engager dans ce dispositif en faveur de ses adhérentes. Objectifs : monter en compétences, renforcer la confiance et favoriser l'accès aux postes de gouvernance. Calendrier prévisionnel : • Ouverture des candidatures : 2 février 2026 • Clôture des candidatures : 27 février 2026 (formulaire fermé le 28 au matin)



	Déroulé prévisionnel du programme d'avril 2026 à novembre 2026 - Séminaire d'ouverture en présentiel (FFCK) printemps 2026 - Modules de formation en ligne - Classes virtuelles interactives, animées par des expert-es - Temps de travail collectifs (ateliers collaboratifs) - Webinaires thématiques sur des sujets choisis par les participantes - Séminaire de clôture en présentiel (FFCK) automne 2026 Il est proposé de s'appuyer sur la plateforme de l'INSEP. Le Président rappelle l'obligation de parité au sein des instances régionales en 2028. Il est également rappelé que la féminisation est une des priorités du PSF. Agnès BERTHET rappelle que la formation n'est pas le seul enjeu de la féminisation des instances. Cette formation peut également concerner d'autres dirigeants. Une lettre d'intention sera envoyée au CNOSF Le Comité exécutif valide le projet d'intégration de la FFCK au club des 300.
6. Validation des candidatures championnat France 2026 aux de	Le Directeur technique national présente une première liste des structures organisatrices d'un championnat de France en 2026 pour validation par le COMEX : • <u>Slalom Elites et kayak cross Elites</u> du 9 au 11 octobre à CESSON-SEVIGNE, structure organisatrice N° 035022-CESSON-SEVIGNE-CANOE-KAYAK-LES-POISSONS-VOLANTS. • <u>Slalom Jeunes, Masters, Equipages, Equipes</u> du 21 au 26 juillet à METZ structure organisatrice N° 057004-KAYAK-CLUB-METZ. • <u>Free-Style</u> du 21 au 26 juillet à METZ structure organisatrice N° 057004-KAYAK-CLUB-METZ. • <u>Fond</u> du 5 et 6 avril à VITRE, structure organisatrice N° 035006-C.K.C.I.R. ST GREGOIRE. • <u>Marathon</u> du 26 au 27 sept à CHARLEVILLE-MEZIERES structure organisatrice N° 08003 CHARLEVILLE-MEZIERES C.K. • <u>Dragon Boat</u> du 3 et 4 octobre à Vaires sur Marne structure organisatrice CNA Dragon FFCK. • <u>Wave ski</u> du 28 au 30 Aout à Lacanau structure organisatrice N° 033020 C.K. LACANAU-GUYENNE. • <u>Descente U15</u> du 29 au 31 octobre à 07190-St Sauveur de Montagut structure organisatrice N° 007005 Eyrieux canoë kayak. • <u>Marathon</u> du 26 au 27 septembre à 0800 Charleville-Mézières structure organisatrice N° 08003 Charleville-Mézières C.K. • <u>Raft</u> du 17 au 18 octobre à St Sauveur de Montagut Structure Organisatrice 064003 Orthez Nautique C.K. • <u>Sprint</u> du 8 au 12 juillet à Mantes la Jolie structure organisatrice N° 078003 Ass Sportive Mantaise.



	Il reste en attente de confirmation le Kayak Polo, la descente classique et sprint, la Short Race, et l'Océan Racing. Il rappelle que le choix de la date des championnats de France de sprint le contraint à ne pas envoyer les membres des équipes de France, y compris jeunes, sur cette compétition. Le Trésorier indique qu'il est envisagé de séparer les championnats de France élite des autres catégories. La représentante des athlètes regrette aussi cette date, car l'absence des meilleurs athlètes à cette compétition et donc la perte de potentielles médailles pourrait être préjudiciable en terme de financement pour leurs clubs. Anne-Lise BARDET évoque l'exemple du slalom où les championnats de France élite se déroulent après la fin de la saison internationale. Babak AMIR-TAHMASSEB estime que l'organisation de championnats de France élite ne réglerait pas encore la situation des jeunes qui ne profitent pas de la période la plus agréable pour naviguer et pour préparer un championnat de France plus en fin d'été. Une réunion avec les clubs de course en ligne est prévue le 30 novembre 2025. Le Comité exécutif valide la proposition de calendrier et d'implantation 2026 présenté.
--	---

ETUDE	
1. Déplacement Marathon de l'Ardèche – Comex et Conseil d'Administration	Le Président présente le programme de la journée <u>Vendredi 07 novembre</u> 14h30 : Comex au CREPS 16h30 CA au CREPS 18h30 : Ouverture Marathon à la salle des fêtes de Vallon (1,5 km) 20h00 : Dîner au CREPS 22h00 : Nuit au CREPS <u>Samedi 08 novembre</u> 7h00 : Petit déjeuner 8h30 : RDV au Pont d'Arc 10h00 : Départ des C9 Il se réjouit de la participation prévisionnelle en présentiel des membres des instances dirigeantes : 12 pour le Conseil d'administration et 12 pour le Conseil d'administration. De plus, participeront 2 ou trois présidents de commissions nationales. Le Préfet de l'Ardèche y participera également.
2. Ordre du jour du Conseil d'administration et Comex	Le projet d'ordre du jour sera abordé ultérieurement.



INFORMATIONS		
1.	Projet de développement	Le Directeur technique national fait un point des avancements sur les travaux sur le projet de développement. Cinq thématiques paraissent se dégager à date : - Licences : - o Travaux sur la simplification de l'offre et la tarification. - Formation : - o Rendre l'encadrement plus accessible et plus attractif. - o Favoriser l'engagement des jeunes et des femmes. - o Faciliter la lisibilité des diplômes. - o Question de l'âge de l'accès à ces formations. - Pagaie couleur - o Redonner le rôle premier : outil simple et motivant. - o Outil au service d'une navigation responsable et sécuritaire. - Animation des jeunes - o Comment créer une animation régulière, motivante et indépendante des compétitions traditionnelles. - o Voir comment ce circuit est complémentaire à la compétition. - Cartographie du patrimoine - o Mettre en valeur les lieux de pratique. - o Valoriser les clubs et les membres agréés et conventionnés. - o Outil de valorisation fédérale. Le Trésorier se déclare favorable à la refonte de la politique des titres mais souligne qu'ils constituent une part importante des financements de la FFCK. Il faut envisager cette réforme sans fragiliser les recettes de la FFCK.
2.	Bilan Mondiaux Australie	Le Directeur technique national félicite l'ensemble des membres de l'équipe de France et de l'encadrement pour leurs résultats lors des championnats du monde de slalom en Australie. Il souligne la mobilisation de chacun jusqu'au dernier jour. Il montre qu'il y a des leaders dans chaque catégorie avec quelques points de faiblesse identifiés. Un bilan est prévu les 3, 4 et 5 novembre 2025 à Bordeaux avec les équipes de slalom. C'était une belle compétition bien organisée. L'équipe de France a vécu dans un environnement serein et sécurisé. Les médailles par équipe montrent également la force du collectif. Le Président se réjouit que la France ait terminé meilleure nation mondiale. Les athlètes ont confirmé après les Jeux et entraîné deux autres personnes dans cette dynamique. Les autres fédérations nationales ont été impressionnées par ces résultats. L'ossature est très forte tant au niveau des athlètes que de l'encadrement. On a également rencontré les représentants d'Oklahoma. On a eu de longs échanges sur les modalités de qualification aux Jeux. La présence de Franck LACROIX a également été appréciée en tant qu'officiel technique.



3. Commission sportive	Babak AMIR-TAHMASSEB fait un point sur la réunion de la Commission sportive organisée la veille. Il a été procédé à un rappel réglementaire sur le fonctionnement relatif aux CNA et les obligations en termes de validation. A partir de janvier-février, il est attendu que chaque commission décline le projet de développement pour sa discipline. Toutes les commissions sportives étaient représentées. La prochaine réunion de la commission sportive doit être fixée et devrait intervenir début janvier. Clémence LAROCHE informe avoir démissionné de sa fonction de Présidente du CDCK 84.
4. Commissions CNOSF	Le Président indique les représentants de la FFCK désignés au sein des commissions du CNOSF par son Conseil d'administration le 7 octobre 2025. Parmi les 400 candidats présentés par l'ensemble des fédérations, 4 représentants de la FFCK ont été retenus : - Commission Education et Jeunesse : Anne-Lise BARDET - Commission du Développement : Agnès BERTHET - Commission des Relations internationales : Pascal BONNETAIN - Commission des Appels d'offre : Alexandra VIGOUREUX
5. Recensement référent(e)s féminisation et lutte contre les VSS (CDCK / CRCK)	Clémence LAROCHE présente le projet de recensement des référents féminisation et des référents Lutte contre les VSS des organes déconcentrés. Il est évoqué également que les référents territoriaux sur la féminisation/ mixité seront accompagnés sur les enjeux de développement de la pratique féminine et de la mixité au sein des instances de gouvernance. Il est envisagé de : • Les réunir à distance 2 ou 3 fois en 2026 pour des séances de travail articulant interventions (type Femix) et remontée d'expériences terrains ; • Utiliser ce réseau pour valoriser le Club des 300 ; • S'appuyer sur ce réseau pour diffuser des informations dédiées aux enjeux de féminisation/mixité. Agnès BERTHET a eu l'occasion d'observer la gestion des signalements et du fonctionnement de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Un rapport d'étonnement sera transmis à la prochaine réunion du COMEX, parallèlement à la présentation du rapport de Fabien PROUST, agent du Ministère chargé des sports d'un accompagnement de la FFCK.
6. Stand Commission prévention et lutte contre les VSS lors des CF d'Océan Racing à Toulon du 29 octobre au 2 novembre 2025	Anne-Lise BARDET informe du projet d'organiser un stand de la commission de prévention et de lutte contre les VSS afin de communiquer sur les procédures de signalement, le positionnement de la FFCK dans la lutte contre les violences et les outils de sensibilisation à destination de tous les licenciés.



7. Organisation congés fin d'années	Le Président présente le calendrier de fermeture du siège pour les fêtes d'années. Fermeture du siège du vendredi 26 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026 inclus Départ anticipé proposé aux salariés le 24 décembre à 15h00.
-------------------------------------	--

Fin de la réunion à 19h50

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral

